

N/REF : 28/07/2026 17H14 C:025438 I:34410
V/REF : osmil808718665
V/Email reçu le Mardi 28/07/2026 à 17H14

SDC 'Village Olympique B'
C/O FONCIA ECHIROLLES
46, AVENUE DE GRUGLIASCO
38130 ECHIROLLES

V/REF.IMM. 1250
IMMEUBLE : VILL.OLYMPIQUE (Cop)
2-4-6 RUE KOGAN/2-4 R.LACHENAL
4/6/8 PLACE LIONEL TERRAY
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 30 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2-4 LACHENAL - CRECHE CHAPI CHAPO

MOTIF : INTERVENIR POUR POPAGE DEBOUCHAGE ET PASSAGE CAMERA

Donneur d'ordre : Mme j. ben ammar

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 29/7/2026 A 08H00:
INTERVENTION RÉALISÉE DEPUIS LES CAVES.
A NOTRE ARRIVÉE, LA COLONNE D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES DÉBORDAIT PAR LE BOUCHON LAISSÉ VOLONTAIREMENT OUVERT AFIN D'ÉVITER UNE INONDATION DE LA CRECHE.
REALISATION D'UN CURAGE HAUTE PRESSION
LE DÉBOUCHAGE A ÉTÉ RAPIDE GRÂCE AU BRASSAGE DES PAPIERS AGGLOMÉRÉS.
A L'ISSUE DU CURAGE, UN CONTRÔLE CAMÉRA A ÉTÉ EFFECTUÉ.
LA CAMÉRA A PU DESCENDRE JUSQU'AU PIED DE COLONNE, SOUS DALLE, OU ELLE EST RESTÉE BLOQUÉE
LA LOCALISATION MET EN ÉVIDENCE LA PRÉSENCE DE FERRAILLE, CAILLOUX ET GRAVATS DE CHANTIER
UNE TENTATIVE D'EXTRACTION DE CES DÉCHETS A LA HAUTE PRESSION A ÉTÉ RÉALISÉE, SANS SUCCES
NOUS PRÉCONISONS L'OUVERTURE DE LA DALLE AFIN D'ACCÉDER A LA COLONNE, DE PROCÉDER A L'EXTRACTION MANUELLE DES GRAVATS PRÉSENTS A CE NIVEAU, PUIS, PENDANT QUE L'OUVERTURE EST RÉALISÉE PAR LE MAÇON, UNE INTERVENTION POUR CURER LA PARTIE HORIZONTALE SITUÉE SOUS DALLE
CETTE PORTION N'EST PAS ACCESSIBLE DEPUIS LE COLLECTEUR EN RAISON DE LA PRÉSENCE DES RACCORDEMENTS EN Y ALIMENTANT LES AUTRES COLONNES
UN CONTRÔLE CAMÉRA DEVRA ENSUITE ÊTRE EFFECTUÉ AFIN DE VÉRIFIER QU'AUCUN DÉCHET NE SUBSISTE, SOUS RÉSERVE QUE CEUX-CI NE SOIENT PAS BLOQUÉS PLUS EN AVAL DANS LA CANALISATION
LE BOUCHON EN CAVE N'A PAS ÉTÉ REMIS EN PLACE AFIN D'ÉVITER TOUT RISQUE

D'INONDATION DE LA CRECHE
DANS L'ÉTAT ACTUEL, IL EST PRÉFÉRABLE QU'UN ÉVENTUEL DÉBORDEMENT SE
PRODUISE EN CAVE PLUTÔT QUE DANS LA CRECHE

MME COTEL, GESTIONNAIRE DU SITE, A ÉTÉ INFORMÉE DE LA SITUATION
LE RESPONSABLE DES TRAVAUX A ÉGALEMENT ÉTÉ CONTACTÉ ; UN MESSAGE VOCAL
LUI A ÉTÉ LAISSÉ POUR L'INFORMER QUE LE BOUCHON N'AVAIT PAS ÉTÉ REMIS EN
PLACE.

A SA DEMANDE EXPRESSE, NOUS POUVONS INTERVENIR DE NOUVEAU DANS LA
JOURNÉE POUR REMETTRE LE BOUCHON, MAIS UNIQUEMENT SUR SON INSTRUCTION
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 30/07/26 A 17H19 JANNA.BEN-AMMAR@FONCIA.COM

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	H(s)2ème personnel	1	57,92	115,84
2,00	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 29/07	2	174,79	349,58
TOTAL H.T.				465,42
T.V.A. a 10,00%				46,54
TOTAL T.T.C.En EURO				511,96

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

